



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 1.2 Subventions pour des projets pilotes 2021-2022	
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	
Le demandeur principal est un membre régulier du REPAR	OUI/NON
L'équipe de recherche est de provenance interinstitutionnelle ou intersectorielle	OUI/NON
Au moins 50 % des membres de l'équipe sont membres du REPAR ou ont déposé une demande d'adhésion au moins deux semaines avant le dépôt de la demande	OUI/NON
Le projet proposé est une nouvelle initiative, sans financement actuel	OUI/NON
Le projet proposé n'est pas un projet final (contrairement aux autres programmes du REPAR), mais bien un projet pilote permettant de recueillir des données préliminaires afin de préparer une demande de subvention pour un projet de recherche de plus grande importance	OUI/NON
Dans le cadre de ce concours, le chercheur a soumis une seule demande en tant que demandeur principal et peut, en plus, avoir agi à titre de codemandeur sur une seconde demande. Au total, les demandeurs et codemandeurs sont donc impliqués dans un maximum de deux demandes au présent concours	OUI/NON
Le demandeur principal n'a jamais obtenu de subvention de ce programme (en cours ou terminée)	OUI/NON
L'équipe de recherche inclut au moins un partenaire social (ex. : patient partenaire, organisme communautaire) et clinique (ex. : clinicien, gestionnaire)	OUI/NON
L'équipe de recherche inclut au moins un étudiant gradué	OUI/NON
Le rôle de tous les membres de l'équipe doit être significatif pour la réalisation du projet et leur expertise doit compléter celle du demandeur principal et celle des autres membres de l'équipe	OUI/NON
La demande est complète	OUI/NON

CRITÈRES D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE		
1. Qualité scientifique (30 points)	A. Nécessité et originalité de l'étude	/8
Commentaires :		
	B. Clarté des objectifs de recherche	/5
Commentaires :		
	C. Pertinence et rigueur de la démarche scientifique	/12
Commentaires :		
	D. Pertinence et originalité du projet proposé par rapport à la mission et aux orientations stratégiques du REPAR	/5
Commentaires :		
2. Faisabilité (20 points)	A. Réalisme du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, du recrutement, de l'échéancier et de la durée de la subvention	/10
Commentaires :		
	B. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate	/10
Commentaires :		
3. Qualité et complémentarité de l'équipe (20 points)	A. Complémentarité des demandeurs (expertises, méthodologies ou domaines de recherche)	/10
Commentaires :		



Réseau thématique soutenu par le FRQS

	B. Importance du rôle et de la contribution de chacun des membres de l'équipe	/10
Commentaires :		
4. Potentiel de l'effet levier pour l'obtention d'une subvention subséquente (30 points)	A. Adéquation entre le projet et les objectifs spécifiques du programme Critère : démonstration claire que le projet répond aux objectifs spécifiques du programme (voir descriptif du programme)	/15
Commentaires :		
	B. Importance de la démarche ou du projet pour le succès d'une demande de subvention Critère : le projet démontre l'effet levier qu'auront les données préliminaires pour l'obtention d'une subvention auprès de l'organisme subventionnaire	/15
Commentaires :		
TOTAL DES NOTES		/100
Commentaires :		